



Lancement du code du travail numérique

Actualité législative publié le **23/01/2020**, vu **1028 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le nouveau site code.travail.gouv.fr s'adresse aux salariés et aux employeurs et propose des contenus personnalisés en fonction des situations.

Le nouveau site code.travail.gouv.fr s'adresse aux salariés et aux employeurs et propose des contenus personnalisés en fonction des situations.

Il s'organise autour de plusieurs entrées avec :

- une recherche par mots-clés (congrés payés, durée de préavis...) ;
- une boîte à outils avec des simulateurs et des modèles de documents (estimation du salaire brut/net, calcul de la durée de préavis en cas de démission ou de licenciement, estimation du montant de l'indemnité en fin de CDD, modèles de documents, recherche d'une convention collective, accès à Mon compte formation...) ;
- des contenus organisés par thème (embauche et contrat de travail, salaire et rémunération, temps de travail, congrés et repos, emploi et formation professionnelle, santé, sécurité et conditions de travail, représentation du personnel et négociation collective, départ de l'entreprise, conflits au travail et contrôle de la réglementation).

https://www.assistant-juridique.fr/precautions_embauche_salarie.jsp

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)
- [Sanctionner un salarié](#)
- [Licencier un salarié pour faute](#)
- [Rompre un CDD](#)
- [Rupture conventionnelle : mode d'emploi](#)
- [Saisir le Conseil de Prud'hommes](#)

- [Un salarié peut-il cumuler plusieurs emplois ?](#)
- [Quelles sont les obligations d'affichage d'un employeur ?](#)
- [Qu'est-ce que le titre emploi-service entreprises \(TESE\) ? Comment y recourir ?](#)
- [Comment effectuer la déclaration préalable à l'embauche ?](#)
- [Retraite complémentaire : obligatoire ou pas ?](#)
- [Qu'est-ce que le registre unique du personnel ? Comment le remplir ?](#)

- Visite médicale d'embauche : obligatoire ou pas ?
- Les aides à l'embauche d'une personne handicapée
- Qu'est-ce que la réduction générale des cotisations patronales sur les bas salaires (ex-réduction Fillon) ?
- Convention collective : obligatoire ou pas ?
- Convention collective applicable : la déterminer
- Changer de convention collective : possible ou pas ?